



## Transmission d'entreprises : Un programme régional de réunions décliné sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur les 300 000 entreprises que compte la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 50 000 seront concernées par la transmission d'entreprise dans les dix prochaines années, soit 250 000 emplois touchés.

C'est dans ce contexte que la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse et le réseau des CCI de la région ont élaboré un Programme régional Transmission en partenariat avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce programme a pour objectifs de :

- favoriser la coordination entre les acteurs publics et privés sur les actions politiques d'animation et d'accompagnement menées autour de la transmission,
- concourir au maintien de l'activité économique et des emplois dans notre région.

Pour 2009 2010, il est prévu, au total, 10 réunions de sensibilisation et 17 réunions thématiques organisées sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Retrouvez le calendrier régional des réunions sur [www.pacac.cci.fr](http://www.pacac.cci.fr)

---

### **Contact :**

Caroline MOHENG – 04 91 14 42 09 – [moheng@pacac.cci.fr](mailto:moheng@pacac.cci.fr)